Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.obsan.ch

Communiqué de presse

Embargo: 12.04.2012, 9:15

Nr. 0351-1203-60

La santé psychique en Suisse – Monitorage 2012

Santé psychique de la population: peu de changements

Neuchâtel, 12.04.2012 (Obsan) – **La santé psychique de la population suisse a peu évolué au cours de ces dernières années. Une personne sur six environ souffre d'un trouble psychique en Suisse. C'est ce que montre le troisième rapport de monitorage de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan).**

Les maladies psychiques font partie des troubles de la santé les plus fréquents et les plus handicapants. Elles ont des incidences sur tous les aspects de la vie des personnes touchées et peuvent être très invalidantes. Le rapport de monitorage de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) sur la santé psychique de la population suisse paraît en 2012 pour la troisième fois. Il rend compte de l'état présent et de l'évolution de la santé psychique en Suisse au cours des dix dernières années. Le monitorage s'appuie sur les bases de données existantes, qui sont périodiquement mises à jour.

Une personne sur six souffre de problèmes psychiques moyens à importants
En résumé le rapport montre que la santé psychique de la population suisse ne s'est pas détériorée au cours des dernières années et que la situation dans ce domaine est globalement stable. Ce constat infirme l'idée assez répandue selon laquelle les maladies psychiques gagneraient du terrain.

Trois personnes sur quatre, en Suisse, disent se sentir souvent ou très souvent pleines de force, d'énergie et d'optimisme. Mais le monitorage montre aussi que les troubles psychiques restent très répandus en Suisse. Ainsi, plus de 4% de la population souffrent de problèmes psychiques importants et 13% environ des problèmes moyens. Il est vraisemblable que ces 17% de la population – une personne sur six – présentent, du point de vue clinique, des troubles psychiques.

Différences selon les régions
Si les troubles psychiques touchent plus fréquemment les femmes et les jeunes que les hommes et les personnes âgées, la situation est plus contrastée pour ce qui est de la dépression: les symptômes de dépression légère touchent plus fréquemment les personnes âgées et les femmes. Pour les symptômes de dépression moyens ou sévères, le monitorage ne révèle pas de différences selon le

sexe ni selon les classes d'âge. Le rapport montre des différences entre les régions aussi bien pour les troubles psychiques que pour la dépression. La part des personnes touchées est supérieure à la moyenne au Tessin et dans la région lémanique; elle est inférieure à la moyenne en Suisse centrale.

Recours aux soins

Le nombre de personnes qui selon le rapport se font traiter pour des troubles psychiques reste faible au regard de la fréquence de ces troubles. Il a augmenté de un pour cent en dix ans – passant de quatre pour cent en 1997 à cinq pour cent en 2007.

En 2009, on a enregistré en Suisse, 78'000 séjours hospitaliers avec diagnostic principal psychiatrique. Cela correspond à 12 hospitalisations pour 1000 habitants. Les hommes sont traités le plus souvent pour des troubles liés à l'alcool; chez les femmes, c'est la dépression qui occupe le premier rang.

Un tableau de la santé psychique et de son évolution

Le rapport de monitorage 2012 porte sur la santé psychique, les maladies psychiques, les facteurs de protection, les facteurs de risque et le taux de recours aux traitements. Il aborde également des thèmes connexes tels que le travail, l'invalidité, le suicide, les coûts et les inégalités sociales. Le rapport étudie en particulier l'évolution de la situation dans le temps. Conformément à l'objectif des rapports de santé, le monitorage favorise la reproductibilité et la comparabilité des résultats. Il reprend donc en grande partie les thèmes traités dans les deux rapports précédents sur la santé psychique en Suisse. Le rapport se concentre sur les résultats nationaux et ne cherche pas à situer notre pays dans le contexte international. Le monitorage s'appuie essentiellement sur les bases de données existantes, qui sont périodiquement mises à jour. La principale source de données est l'enquête suisse sur la santé (ESS) de l'Office fédéral de la statistique, complétée par d'autres enquêtes.

Renseignements:
Daniela Schuler, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel, tél.: +41 32 713 63 34,
e-mail: daniela.schuler@bfs.admin.ch

Nouvelle parution:
Daniela Schuler, Laila Burla: *La santé psychique en Suisse. Monitorage 2012.* (Obsan Rapport 52).
Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
numéro de commande: 874-1201, prix: CHF 16.–

Téléchargement: www.obsan.ch -> Publications

Observatoire suisse de la santé (Obsan), tél.: +41 32 713 60 45; fax: +41 32 713 66 54,
e-mail: obsan@bfs.admin.ch

Commandes de publications: tél.: +41 32 713 60 60, fax: +41 32 713 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'Obsan à l'adresse www.obsan.ch

Les informations sous forme électronique concernant l'Observatoire suisse de la santé peuvent être abonnées à l'adresse: www.obsan.ch -> Actualités -> Newsmail

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action.